Image not found or type unknown

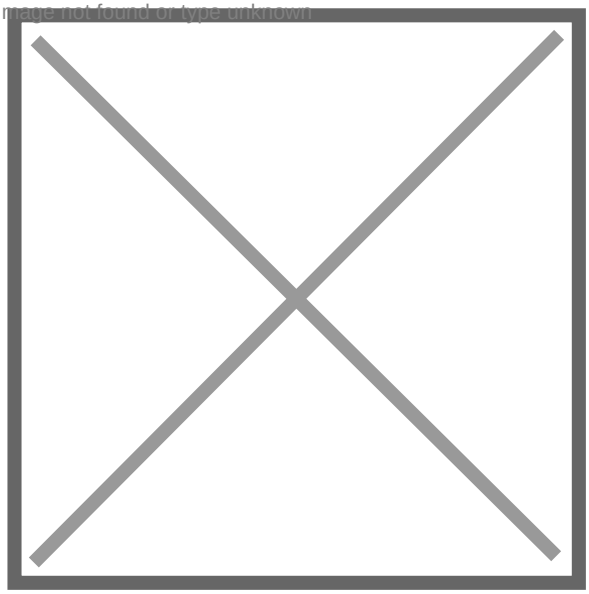

Problème de voisinage/Mensonges à notre encontre

Par **Pti**, le **14/12/2015** à **14:48**

Bonjour,
Nous avons des soucis avec notre voisine du dessus.

Nous subissons un dégat des eaux dont l origine est à son niveau depuis le mois d aout mais elle refuse de faire les réparations et cela malgré l expertise, la prise en charges des travaux par le syndic... et la fuite continue et les dégats chez nous augmentent.

Nous ne sommes pas en tres bon terme avec elle.

Devant sa résistance à la remise en état des canalisations, nous avons été obligé de faire intervenir le syndic, la protection juridique de notre assurance, le service de protection de l'enfance de la mairie (car nous avons un bébé de moins d'un an à la maison)...

Recevant plusieurs mises en demeure de faire les travaux, elle n'a pas apprécié et a écrit une lettre au syndic de notre copropriété tenant des propos mensongers à notre encontre

Je suis ulcérée devant tant de mauvaise foi et de malveillance.

Non content de faire preuve de mauvaise volonté pour les travaux juste pour nous embêter (sans tenir compte que cela dégrade la santé de notre enfant) et maintenant elle se permet de tenir des propos diffamatoires.

Je voulais savoir quels recours nous pouvions avoir pour que cela cesse, (nuisances, résistance et diffamation)le plus rapidement possible.

Merci d'avance pour votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés